

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/688

S/14754

16 novembre 1981

ORIGINAL : FRANÇAIS

UN LIBRARY

NOV 17 1981

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-sixième année

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-sixième session

Point 31 de l'ordre du jour

QUESTION DE PALESTINE

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 13 novembre 1981, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

En ma qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai l'honneur de vous faire part de la profonde préoccupation qu'inspirent au Comité les informations les plus récentes qui lui sont parvenues au sujet du territoire palestinien occupé de la rive occidentale.

Il a été signalé que, le 1er novembre 1981, un civil, M. Menahem Milson, s'était vu confier la responsabilité de l'administration civile de la rive occidentale occupée par Israël. A cette occasion, les Arabes locaux ont manifesté contre ce changement, qu'ils ont dénoncé comme une mesure visant à imposer l'interprétation israélienne de l'autonomie dans la région.

Il a également été indiqué que M. Milson avait reçu pour instructions du ministre de la Défense, M. Ariel Sharon, de remplacer les militaires chargés de la perception des impôts, de l'éducation, de la santé, de l'économie et des autres affaires civiles par des civils, y compris des Arabes locaux. La responsabilité de la sécurité intérieure sera transférée au commandement central de l'armée israélienne.

Dans les territoires occupés, le soixante-quatrième anniversaire de la Déclaration Balfour a été commémoré par de nombreuses manifestations et protestations. Le 3 novembre 1981, les étudiants palestiniens de l'Université de Bir Zeit, principal établissement supérieur palestinien sur la rive occidentale occupée, ont fait une grève générale. Bien que les manifestations aient été interrompues après la grève, les autorités militaires israéliennes ont ordonné la fermeture de l'Université.

Selon les informations les plus récentes dont on dispose à cet égard, l'Université de Bir Zeit mène actuellement une campagne en Israël et à l'étranger pour faire rouvrir l'établissement.

La durée pendant laquelle l'Université restera fermée est incertaine. Selon des articles de presse, la Cour suprême d'Israël, qui a rejeté une pétition de l'Université tendant à ce que cette ordonnance soit rapportée, a donné pour instructions aux autorités militaires de fixer la date d'expiration de la fermeture.

Des commerçants palestiniens ont, en outre, organisé un grève pour protester contre la nomination d'un administrateur civil à un poste dans le gouvernement militaire de la rive occidentale, et des marches de protestation ont simultanément eu lieu à Ramallah, Naplouse, Bethléem, Bir Zeit et d'autres villes sous occupation israélienne.

La situation dans les territoires occupés demeure extrêmement tendue et explosive, et les actes qui y sont commis en violation des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité continueront d'exacerber les tensions dans la région et de compromettre la paix et la sécurité internationales.

Tout ceci démontre clairement qu'il est urgent d'assurer le respect le plus strict des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier celles qui permettront au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité pour l'exercice des
droits inaliénables du peuple palestinien,

(Signé) Massamba SARRE
